

Quelles démarches administratives pour affilier votre club à la LHF ?

1) Télécharger la demande d'affiliation sur le site de la LHF

<https://www.handisport.be/handisport-dans-votre-structure/>

2) Compléter la demande d'affiliation et renvoyer la à info@handisport.be

3) Gérer votre espace EasyClub

EasyClub est le logiciel dans lequel les clubs LHF encodent les données administratives obligatoires pour l'affiliation de leur club et de leurs membres à la LHF. Le [Guide d'utilisation EasyClub](#) vous accompagne pour découvrir pas à pas l'utilisation de cet outil.

4) Régler le montant de votre affiliation

En fonction du type de structure que vous avez choisi, payer les montants suivants :

• CLUB HANDISPORT

50€ de cotisation club + 12€ par membre affilié à la LHF

Minimum 5 personnes : Président + Secrétaire + Trésorier + Entraîneur + au moins 1 sportif
L'assurance couvrant les accidents sportifs est comprise dans cette cotisation.

• SECTION HANDISPORT DANS UN CLUB VALIDE

50€ de cotisation club + 2€ par membre affilié à la LHF

Minimum 5 personnes: Président + Secrétaire + Trésorier + entraîneur + au moins 1 sportif
L'assurance couvrant les accidents sportifs n'est pas comprise dans cette cotisation et est prévue par la fédération sportive de la discipline pratiquée.

Conditions pour bénéficier du tarif de 2€ par membre :

- Une convention de collaboration doit avoir été signée entre la fédération sportive et la LHF.
- Le club doit également être affilié à la fédération sportive.
- Le membre affilié à la LHF doit également être affilié à la fédération sportive

[Liste des fédérations](#) qui ont signé une convention avec la LHF.